

# Les notes



2019 | n°3

Bilan des concours des écoles doctorales pour les contrats doctoraux financés par l'IDEX et par la subvention pour charge de service public des établissements membres de l'Université Paris-saclay.

S. POMMIER, ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019 – SEPTEMBRE

université  
PARIS-SACLAY

## CONTENU

<b>Introduction</b> .....	<b>2</b>
<b>Rappel du cadre général</b> .....	<b>2</b>
Les objectifs affirmés dans la charte du doctorat, dans la charte européenne et dans le cadre national pour l'admission de tous les doctorants .....	2
Le rôle des Jurys d'admission.....	3
<b>Programme doctoral international de l'IDEX Paris-Saclay - ADI 2019</b> .....	<b>4</b>
<b>Programme « Handicap » MESRI – IDEX Paris-Saclay</b> .....	<b>5</b>
<b>Contrats doctoraux « blancs » - bilan général</b> .....	<b>6</b>
Processus et calendrier .....	6
Suivi de l'ouverture du recrutement .....	8
Egalité des chances entre les hommes et les femmes .....	8
Un recrutement principalement externe où se distinguent les candidats issus de nos formations .....	9
Candidats retenus par école doctorale et par établissement .....	13
<b>Contrats doctoraux « blancs » - bilan de chaque école doctorale</b> .....	<b>14</b>
ED n°127 AAIF, Astronomie et astrophysique d'Ile-de-France .....	14
ED n°129 SEIF, Sciences de l'environnement d'Ile-de-France .....	15
ED n°564 PIF, Physique en Ile-de-France .....	16
ED n°566 SSMMH, Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain .....	18
ED n°567 SdV, Sciences du végétal : du gène à l'écosystème.....	19
ED n°568 BIOSIGNE, Signalisations et réseaux intégratifs en biologie .....	20
ED n°569 ITFA, Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué.....	21
ED n°570 EDSP, Santé publique .....	23
ED n°571 2MIB, Sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes.....	24
ED n°572 EDOM, Ondes et matières .....	25
ED n°573 Interfaces, Interfaces : approches interdisciplinaires / fondements, applications et innovation .....	26
ED n°574 EDMH, Mathématiques Hadamard.....	27
ED n°575 EOBE, Electrical, optical, bio-physics and engineering (Physique et ingénierie : Electrons, Photons, Sciences du vivant) .....	29
ED n°576 PHENIICS, Particules hadrons energie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation .....	30
ED n°577 SDSV, Structure et dynamique des systèmes vivants .....	31
ED n°578 SHS, Sciences de l'homme et de la société .....	33
ED n°579 Smemag, Sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences .....	36
ED n°580 STIC, Sciences et technologies de l'information et de la communication.....	38
ED n°581 ABIES, Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé .....	39
ED n°582 CBMS, Cancérologie : biologie - médecine - santé .....	40



## INTRODUCTION

---

Ce rapport présente le bilan des opérations de recrutement des doctorants sur les programmes de l'IDEX ADI2019 et Handicap et sur les contrats doctoraux des établissements d'enseignement supérieur financés par la subvention pour charge de service public du ministère en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ces concours, organisés par les écoles doctorales et le collège doctoral, permettent de recruter plus de 300 doctorants parmi le millier de nouveaux doctorants arrivant chaque année dans les établissements qui forment l'Université Paris-Saclay.

Les autres financements sont apportés par des contrats de recherche publics (ANR, H2020) sur projets, des partenariats avec des entreprises (par ex. CIFRE), des financements fléchés pour normaliens ou polytechniciens ou encore des financements étrangers encourageant la mobilité internationale au niveau doctorat.

Ce bilan est transmis aux instances de l'Université Paris-Saclay et diffusé largement. Il permet de faire un suivi du déroulement de la campagne de recrutement passée et également d'en tirer les enseignements, en vue de la campagne suivante, dans une démarche d'amélioration continue.

## RAPPEL DU CADRE GENERAL

---

Les objectifs affirmés dans la charte du doctorat<sup>1</sup>, dans la charte européenne<sup>2</sup> et dans le cadre national<sup>3</sup> pour l'admission de tous les doctorants

**Charte européenne de la recherche et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs** « Selection committees should bring together diverse expertise and competences and should have an adequate gender balance and, where appropriate and feasible, include members from different sectors (public and private) and disciplines, including from other countries and with relevant experience to assess the candidate. Whenever possible, a wide range of selection practices should be used, such as external expert assessment and face-to-face interviews. Members of selection panels should be adequately trained.»

**Cadre national de la formation doctorale** : « Les écoles doctorales mettent en œuvre une politique d'admission des doctorants en leur sein, fondée sur des critères explicites et publics, informent les étudiants sur les conditions d'accès, les compétences requises, les financements susceptibles d'être obtenus, la nature, la qualité et les taux d'activité professionnelle après l'obtention du doctorat. Elles participent à la recherche des financements, en proposent l'attribution afin de permettre aux doctorants de préparer et de soutenir leur thèse dans les meilleures conditions. »

**Charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay** « Ensemble, les établissements membres et associés de l'Université Paris-Saclay :

---

<sup>1</sup> <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/la-charte-du-doctorat>

<sup>2</sup> <https://euraxess.ec.europa.eu/jobs/charter/code>

<sup>3</sup> [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=E6B58F28D75EC9A412F00E5D8B1B9EA2.tplgfr36s\\_2?idArticle=LEGIARTI000032588153&cidTexte=LEGITEXT000032588091&dateTexte=20180124](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=E6B58F28D75EC9A412F00E5D8B1B9EA2.tplgfr36s_2?idArticle=LEGIARTI000032588153&cidTexte=LEGITEXT000032588091&dateTexte=20180124)



- se sont engagés à mutualiser leurs moyens, **coordonner leurs capacités de recherche** et leur **potentiel d'encadrement**, pour promouvoir, structurer et assurer la visibilité, d'une offre de formation doctorale de qualité;
- organisent un suivi de la mise en œuvre de la politique de formation doctorale commune ; s'assurent de la transparence, de l'équité, de l'ouverture de chacun des processus ;
- organisent collectivement un **recrutement des doctorants et des doctorantes** qui soit **transparent, ouvert, équitable** et conduit selon des principes reconnus au niveau international, en particulier ceux énoncés dans la **charte européenne** du chercheur et le code de conduite pour le [recrutement des chercheurs](#) ;
- recherchent l'excellence et encouragent l'originalité et la prise de risque scientifique, l'ouverture internationale et interdisciplinaire des projets doctoraux engagés ;
- s'efforcent de prendre les mesures nécessaires pour développer et maintenir un environnement de recherche et une culture de travail propice et stimulante, **dans les unités de recherche dont ils sont tutelles**, afin que les doctorants soient **encadrés et suivis personnellement** et disposent des **conditions nécessaires** pour pouvoir mener à terme leurs projets doctoraux ;
- œuvrent pour une reconnaissance de la période doctorale comme une **expérience professionnelle** valorisable par les docteurs et docteures ; encouragent et soutiennent les initiatives visant à développer, améliorer et consolider les perspectives de carrière des docteurs et docteures, dans le secteur privé ou public, en France ou à l'international, pour l'ensemble des métiers de la recherche et de l'innovation, faisant appel à une expertise de haut niveau, et plus généralement pour toutes les activités qui font appel aux compétences développées lors de la formation doctorale. »

## Le rôle des Jurys d'admission

[Charte du doctorat de l'Université Paris-Saclay](#) « L'admission en doctorat est fondée sur des critères explicites et publics et conduite selon des procédures transparentes, ouvertes et équitables, définies par l'Université Paris-Saclay et appliquant des principes reconnus au niveau international, en particulier ceux énoncés dans la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs. [...] »

La commission ou le jury d'admission en doctorat apprécie les aptitudes à la recherche de chaque candidat ou candidate, sa compréhension du caractère novateur de son sujet de recherche, sa capacité à le situer dans le contexte scientifique international et ses qualités d'exposition.

La commission ou le jury d'admission en doctorat se prononce sur la capacité du candidat ou de la candidate à mener à bien son projet doctoral dans les conditions prévues pour son déroulement, en particulier l'unité ou l'équipe de recherche d'accueil et la direction du projet doctoral.

La commission ou le jury d'admission en doctorat vérifie aussi si les compétences et aptitudes linguistiques du candidat ou de la candidate sont suffisantes pour permettre son intégration dans l'unité de recherche et le bon déroulement de ses travaux. Lorsque le candidat ou la candidate ne dispose pas d'un diplôme conférant le grade master, la commission ou le jury indique si les compétences et diplômes acquis par le candidat peuvent justifier une dérogation à la condition de diplôme requise pour l'inscription en doctorat. »



## PROGRAMME DOCTORAL INTERNATIONAL DE L'IDEX PARIS-SACLAY - ADI 2019

Le programme doctoral international ADI 2019<sup>4</sup> a été doté par l'IDEX Paris-Saclay à hauteur de 1 900 k€, le financement pouvant être utilisé pour la rémunération des doctorants lauréats, leur mobilité internationale ou celle de leurs encadrants, ou encore pour le défraiement des déplacements internationaux des membres des Jurys de soutenance. Le programme poursuit deux objectifs principaux :

- engager des projets doctoraux ambitieux, dans le cadre de **cotutelles internationales de thèse**, favoriser l'internationalisation des doctorants,
- contribuer à l'internationalisation des écoles doctorales et des laboratoires de recherche, au développement de partenariats et à la visibilité et l'attractivité internationale de l'Université Paris-Saclay.

Grâce à ce programme, **25** projets doctoraux en cotutelle internationale de thèses ont été engagés à la rentrée 2019, dans **16** pays différents. **11** doctorantes et **14** doctorants, dont **10** issus de formations de l'Université Paris-Saclay et **15** primo-arrivants ont été retenus pour préparer une thèse de doctorat qui donnera lieu à la délivrance de deux diplômes de doctorat joints aux futurs docteurs, faisant mention de la cotutelle internationale de thèse, l'un délivré par l'Université Paris-Saclay et l'autre par une université étrangère.

<b>Amérique du nord</b>	<b>5</b>	<b>Europe</b>	<b>9</b>	<b>Afrique / Tunisie</b>	<b>1</b>
Canada	4	Allemagne	2		
Etats-Unis	1	Finlande	1	<b>Moyen Orient</b>	<b>3</b>
		Grèce	1	Iran	1
<b>Amérique du Sud et Centrale</b>	<b>4</b>	Espagne	2	Liban	2
Argentine	2	Italie	2		
Brésil	1	Moldavie	1	<b>Asie</b>	<b>3</b>
Uruguay	1			Chine	2
				Fédération de Russie	1

En moyenne, jusqu'à la création de ce nouveau programme, 75 thèses de doctorat ont été soutenues chaque année dans le cadre d'une cotutelle internationale de thèse à l'Université Paris-Saclay, soit près de 7% de l'ensemble des thèses soutenues. En soutenant 25 projets par an, ce programme de l'IDEX devrait donc permettre d'augmenter notablement le nombre de projets doctoraux en cotutelle internationale.

<b>Sciences et Ingénierie</b>	<b>19</b>	<b>Sciences de la vie et de la santé</b>	<b>4</b>
ED n°574 EDMH	3	ED n°567 SdV	1
ED n°575 EOBÉ	2	ED n°569 ITFA	1
ED n°579 SMEMAG	1	ED n°577 SDSV	2
ED n°573 INTERFACES	2		
ED n°576 PHENIICS	2	<b>Sciences de la société &amp; humanités</b>	<b>2</b>
ED n°129 SEIF	1	ED n°578 SHS	2
ED n°564 PIF	1		
ED n°572 EDOM	2		
ED n°571 2MIB	5		

<sup>4</sup> [https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/ADI\\_2019](https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/ADI_2019)



Les financements sont répartis de manière équilibrée entre l'IDEX Paris-Saclay (453 mois soit 50,3% des mois de rémunération) et d'autres partenaires (447 mois soit 49,7% des mois de rémunération).

Répartition UPSaclay/Partenaire	Nombre de cotutelles	Nombre de mois financés par l'IDEX
12 mois / 24 mois	6	72
15 mois / 21 mois	1	15
18 mois / 18 mois	11	198
24 mois / 12 mois	7	168
<b>Ensemble</b>	<b>25</b>	<b>453</b>

Les contrats doctoraux financés à 100% par la subvention pour charge de service public des universités et des écoles ou par les organismes peuvent donner lieu à une cotutelle internationale de thèse, en dehors du soutien de ce programme de l'IDEX. De même, la majorité des projets doctoraux en cotutelle internationale de thèse sont financés par des programmes doctoraux de gouvernement étrangers (Chine, Tunisie, Brésil...) qui financent au moins 36 mois de bourses (qui parfois doivent être complétées...). Le programme doctoral de l'IDEX a vocation à venir en complément de ces possibilités déjà existantes et à soutenir prioritairement des projets cofinancés par l'Université Paris-Saclay et par le partenaire étranger (soit l'université partenaire étrangère, soit un programme d'un gouvernement étranger...).

## PROGRAMME « HANDICAP » MESRI – IDEX PARIS-SACLAY

Le programme national « Doctorat Handicap » découle de la [loi du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le programme a pour objectif la création d'un vivier de docteurs pour accroître sensiblement le recrutement, au sein des établissements d'enseignement supérieur, d'enseignants-chercheurs en situation de handicap.

Depuis l'année 2016, ce programme est cofinancé à 50% par le MESRI (25 contrats doctoraux et 90 mois de prolongation) et à 50% par les établissements d'enseignement supérieur. En 2019, 96 dossiers ont été présentés au comité du MESRI. Sur les quatre candidatures présentées par l'UPSaclay, un contrat doctoral a été financé par le MESRI. Sur 4 ans, en moyenne, 7% des contrats doctoraux « handicap » financés au niveau national ont été attribué à des candidats d'UPSaclay, ce qui correspond approximativement à la part des doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année à UPSaclay parmi l'ensemble des doctorants inscrits en 1<sup>ère</sup> année en France.

Année / Contrat doctoral financé par	MESRI	UPSaclay	Solde
2016	2	2	0
2017	2	2	0
2018	2	2	0
2019	1	2	-1

Deux demandes de prolongation de thèse ont également été retenues pour un financement global de 6 mois.



## CONTRATS DOCTORAUX « BLANCS » - BILAN GENERAL

---

### Processus et calendrier

Le programme des contrats doctoraux financés par la subvention pour charge de service public des universités et des écoles est actuellement le programme qui laisse le plus d'ouverture, sur les sujets de recherche, sur les conditions de déroulement des thèses, comme sur les candidats.

Le processus comprend les étapes principales suivantes : une première étape d'appel auprès des encadrants potentiels, afin que ceux-ci manifestent leur intention d'encadrer un nouveau doctorant et proposent des orientations de recherche. Les écoles doctorales vérifient à ce stade si certains critères sont vérifiés (nombre de doctorants déjà encadrés par l'encadrant, par exemple) et peuvent, selon les domaines disciplinaires, opérer une première sélection à ce stade ou demander aux unités de recherche de présenter un nombre limité d'offres.

Après validation par l'école doctorale, les offres d'encadrement sont diffusées largement (Adum, Campus France, éventuellement ABG, Euraxess...). Dans cette première étape, les offres d'encadrement mises en ligne doivent toutes préciser le directeur de thèse, le laboratoire d'accueil et les contours thématiques du sujet de recherche. Par contre, selon les secteurs disciplinaires ou la sensibilité du sujet, le sujet de recherche peut être déjà assez détaillé ou seulement esquissé afin de rester ouvert à des propositions des candidats ou pour ne pas dévoiler à ce stade les éléments clés des pistes de recherche.

Ces offres ne sont pas destinées au Jury qui opère la sélection entre les candidats et les sujets. Elles sont destinées aux candidats potentiels, en France ou à l'étranger, et doivent donc être conçues pour être attractives vis-à-vis d'eux. Cette question de l'attractivité est importante au niveau du doctorat parce que le recrutement est majoritairement externe, comme on le verra plus loin dans le bilan statistique de cette campagne.

Les échanges entre directeurs de thèse lors d'une session café-débat des directeurs de thèses « Cadithe » dédiée au recrutement des doctorants ont montré que **l'ouverture du sujet** est un élément d'attractivité important pour les candidats en particuliers ceux qui ont déjà acquis une certaine maturité scientifique. La charte européenne de la recherche et le code de conduite pour le recrutement des chercheurs précise d'ailleurs que « *Advertisements should give a broad description of knowledge and competencies required, and should not be so specialised as to discourage suitable applicants* ». Cerner les **grands enjeux de société** ou les **défis scientifiques** auxquels ces travaux de recherches peuvent s'attaquer a également été souligné comme un élément important d'attractivité. Enfin, l'offre est perçue comme plus ouverte et compétitive si elle est proposée **en français et en anglais**, y compris vis-à-vis d'étudiants francophones.

Courant Janvier, la répartition prévisionnelle des contrats doctoraux entre les écoles doctorales est établie et les modalités de concours (calendrier, critères d'éligibilité et de sélection, dates et modalités des auditions et composition des Jurys etc.) sont diffusées largement. Une campagne de communication en français et en anglais permet de donner de la visibilité à la campagne de recrutement et aux offres de thèses et permet aux candidats de se préparer très en amont pour les auditions.

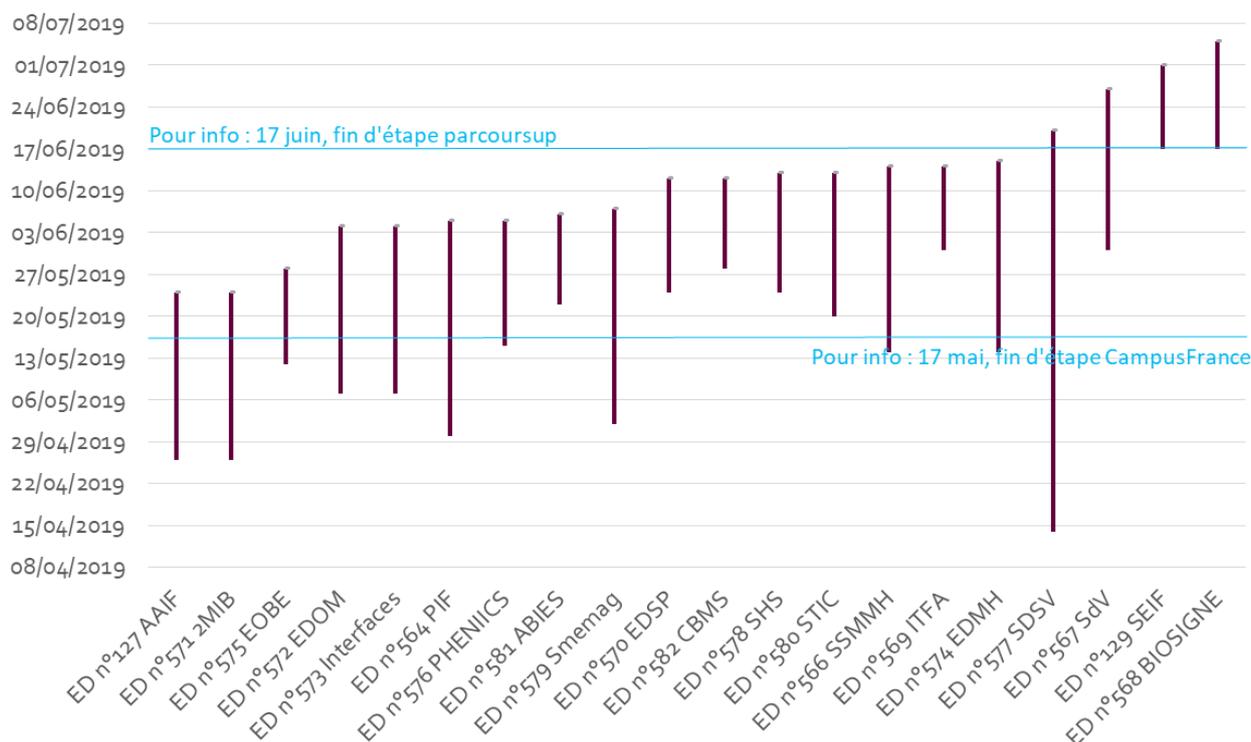
Entre la diffusion des offres d'encadrement et la date limite de réception des candidatures de chaque école doctorale, les candidats dialoguent avec les encadrants pressentis pour élaborer une candidature complète, qui comprend une description aboutie et détaillée du sujet de la thèse et des conditions de déroulement de la thèse envisagée ainsi que les éléments sur le parcours et les expériences de recherche du candidat ou de la candidate.

Les candidatures complètes sont alors déposées à l'école doctorale qui examine les dossiers de candidature et organise les auditions des candidats. Certaines écoles doctorales auditionnent tous les candidats qui ont déposé un dossier complet, tandis que d'autres font une première sélection sur dossier et n'auditionnent qu'une partie des candidats. Dans tous les cas, les écoles doctorales doivent auditionner **au moins deux fois plus** de candidats que de



places disponibles en liste principale. De la réception des dossiers par l'école doctorale à la fin des auditions, le processus de sélection prend de 2 à 10 semaines selon les écoles doctorales.

Les plages de temps consacrées par chacune des écoles doctorales à ce processus de sélection sont reportées sur le graphe ci-après. Elles sont très variables d'une école doctorale à une autre. En effet, le choix de la date des auditions est toujours le résultat d'un compromis difficile entre le besoin de disposer d'un retour d'expérience suffisamment long sur le stage de recherche de master 2 pour évaluer les aptitudes à la recherche des candidats, la nécessité de tenir compte des dates d'audition des établissements avec lesquels nous sommes en concurrence pour recruter les meilleurs candidats et les délais à prévoir pour limiter les risques de désistement des candidats retenus liés aux difficultés d'organiser leur venue (accès au logement, titre de séjour, avis du HFSD...) etc. Toutes les écoles doctorales n'étant pas dans la même situation sur ce plan, les dates des auditions s'étagent sur 3 mois, entre début Avril et début Juillet.



En ce qui concerne l'accès au logement, le contexte a beaucoup évolué dans les deux dernières années, suite à la mise en place de dispositifs nationaux qui ont fixé un nouveau calendrier et de nouveaux outils d'accès au logement. Les candidats peuvent déposer leurs vœux, les établissements d'inscription et les bailleurs peuvent arbitrer beaucoup plus rapidement qu'auparavant (cf. [guichet unique d'accès au logement](#) de l'Université Paris-Saclay). De plus, les dates à partir desquelles les candidats à un logement étudiant peuvent commencer à prendre des options sur des logements sont plus précoces. Par exemple, pour le 1<sup>er</sup> cycle ([Parcoursup](#)) les réponses des établissements sont parvenues cette année aux lycéens à partir du **15 mai** et ils ont donné leurs décisions jusqu'au **17 juin**, avant les épreuves du bac et de la phase complémentaire (formulation de nouveaux vœux). Autre exemple, pour les étudiants étrangers, sur le portail de [CampusFrance](#), les réponses des établissements étaient transmises à partir du 10 Mai et les candidats avaient jusqu'au **17 Mai** pour faire leurs choix.

Compte tenu des couts du logement et des niveaux de rémunération des doctorants, il faudrait veiller à donner les meilleures chances aux doctorants d'avoir accès à un logement d'un bon rapport qualité/prix, notamment en fixant un calendrier qui, tout en tenant compte des autres paramètres, veille aussi à leur éviter de chercher leur logement après tous les autres étudiants.



## Suivi de l'ouverture du recrutement

**1023** candidatures complètes, validées par l'équipe d'encadrement et le laboratoire ont été reçues par les écoles doctorales. Parmi ces 1023 candidatures, les écoles doctorales ont retenu **757** candidats pour les auditions et ont classé finalement **279** candidats en liste principale. Le nombre de candidatures complètes rapporté au nombre de candidats en liste principale est davantage un indicateur du niveau d'ouverture du concours que de son degré de sélection étant donné que les directeurs de thèse et, dans certains cas, les laboratoires procèdent à une première sélection.

Ecole doctorale	Nombre de candidats		
	classés en liste principale	retenus pour les auditions	qui ont déposé une candidature complète à l'école doctorale
ED n°127 AAIF	4	65	100
ED n°567 SdV	9	31	37
ED n°566 SSMMH	5	17	19
ED n°573 Interfaces	3	10	40
ED n°574 EDMH	13	40	83
ED n°129 SEIF	17	48	48
ED n°577 SDSV	19	53	73
ED n°568 BIOSIGNE	9	25	25
ED n°575 EOBE	18	49	56
ED n°579 Smemag	13	35	45
ED n°580 STIC	27	67	67
ED n°582 CBMS	16	39	41
ED n°581 ABIES	12	29	29
ED n°569 ITFA	20	47	47
ED n°571 2MIB	24	56	69
ED n°578 SHS	18	40	60
ED n°570 EDSP	10	22	69
ED n°572 EDOM	13	28	39
ED n°576 PHENIICS	19	37	37
ED n°564 PIF	10	19	39
<b>Ensemble</b>	<b>279</b>	<b>757</b>	<b>1023</b>

Le nombre de candidats placés en liste principale (279) est supérieur au nombre de contrats doctoraux proposés par les établissements d'enseignement supérieur membres de l'Université Paris-Saclay (250), notamment du fait de demi-financements apportés par d'autres acteurs. Le nombre de candidats auditionnés rapporté au nombre de contrats doctoraux financés sur la subvention pour charge de service public des universités et des écoles est ainsi en moyenne de **3**. De plus, chacune des écoles doctorales a auditionné au moins 2 fois plus de candidats que de contrats doctoraux apportés par les établissements d'enseignement supérieur membres de l'Université Paris-Saclay qu'elle avait à attribuer.

## Egalité des chances entre les hommes et les femmes

Quelques indicateurs, relatifs à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, sont également suivis lors du recrutement. Selon les disciplines, la part d'hommes et de femmes varie de manière importante, aussi bien parmi les candidats retenus que parmi les candidats. Pour s'assurer que la sélection opérée par les jurys des écoles doctorales



ne présente pas de biais lié au sexe des candidats, la part d'hommes et de femmes a donc été suivie à travers les étapes successives de la sélection.

Parmi les candidats classés en liste principale, les hommes (50,9%) et les femmes (49,1%) sont presque à parité, la part de femmes ayant augmenté légèrement par rapport à leur part parmi les candidats auditionnés (46,1%) et parmi l'ensemble des candidatures (45,5%). Les évolutions au fil des étapes du concours sont différentes selon les secteurs de formation ou de recherche, mais globalement on note une tendance à l'évolution en direction de la parité dans chaque grand secteur.

	Nb de candidat.e.s retenus en liste principale	Part des femmes parmi les candidat.e.s		
		Classé.e.s en liste principale	Auditionné.e.s	qui ont déposé une candidature complète
<b>Ensemble</b>	<b>279</b>	<b>49%</b>	<b>46%</b>	<b>45%</b>
<b>Par secteur de formation et de recherche</b>				
Sciences et Ingénierie	161	42,9%	36,8%	35,5%
Sciences de la société & humanités	18	50,0%	47,5%	45,0%
Sciences de la vie et de la santé	100	59,0%	62,0%	63,8%
<b>Par école doctorale</b>				
ED n°127 AAIF	4	50%	29%	29%
ED n°129 SEIF	17	71%	52%	52%
ED n°564 PIF	10	20%	32%	23%
ED n°566 SSMMH	5	80%	53%	53%
ED n°567 SdV	9	22%	55%	57%
ED n°568 BIOSIGNE	9	89%	80%	80%
ED n°569 ITFA	20	65%	64%	64%
ED n°570 EDSP	10	80%	64%	68%
ED n°571 2MIB	24	75%	55%	58%
ED n°572 EDOM	13	31%	36%	33%
ED n°573 Interfaces	3	0%	40%	40%
ED n°574 EDMH	13	31%	23%	24%
ED n°575 EOBE	18	39%	37%	34%
ED n°576 PHENIICS	19	37%	38%	38%
ED n°577 SDSV	19	63%	58%	62%
ED n°578 SHS	18	50%	48%	45%
ED n°579 Smemag	13	46%	31%	36%
ED n°580 STIC	27	26%	30%	30%
ED n°581 ABIES	12	33%	59%	59%
ED n°582 CBMS	16	50%	64%	66%

Dans le tableau ci-dessus, les résultats sont également présentés à l'échelle des écoles doctorales, mais doivent être regardés avec beaucoup de distance compte tenu des petits effectifs considérés à cette échelle.

## ■ Un recrutement principalement externe où se distinguent les candidats issus de nos formations

La part des candidats issus de formations des établissements d'enseignement membres de l'Université Paris-Saclay, d'autres établissements en France ou bien d'une université étrangère a également été suivie au fil des étapes du concours. Ces informations permettent de dresser un état des lieux au moment où se constituent les



« Graduate Schools » qui vont, notamment, travailler sur l’articulation entre master et doctorat selon les voies d’accès et contribuer à en augmenter l’attractivité.

Les situations sont différentes selon les secteurs, mais globalement la part des candidats, français ou étrangers, issus des formations d’UPSaclay est minoritaire (34%), ce qui confirme le caractère très ouvert du concours et met aussi en évidence la nécessité de prendre en compte un contexte beaucoup plus large que l’Université Paris-Saclay (national et international) pour la campagne de recrutement. Par exemple, les questions évoquées plus haut au sujet du calendrier des auditions concernent principalement les candidats externes et moins les candidats issus des formations des formations d’UPSaclay qui, généralement, ont déjà une solution de logement adapté, déjà eu l’accès au laboratoire et réglé les éventuelles demandes de ZR, qui connaissent le circuit pour obtenir leur de titre de séjour etc.

En sciences de la vie et de la santé, la part des candidats issus de formations des établissements membres de l’Université Paris-Saclay n’est que de 25% parmi l’ensemble des candidatures déposées. La création des « Graduate Schools » pourrait être une opportunité d’augmenter la part de candidats issus de formations de l’établissement en encourageant les candidats externes et, en particulier, les étudiants étrangers qui ont le projet de poursuivre en doctorat, à rejoindre l’Université Paris-Saclay dès le niveau master.

La part des candidats issus des formations des établissements de l’Université Paris-Saclay augmente un peu lors de la première étape de sélection sur dossier (+2,5%) et significativement (+6,5%) à l’issue des auditions pour atteindre 43% à parmi les candidats retenus. C’est une observation plutôt positive sur la qualité de la préparation que leur apporte leur formation et sur le fonctionnement des Jurys, au sens où elle n’indique pas de préjugé favorable des Jurys à l’égard des candidats internes et des sujets de thèses élaborés par les encadrants pressentis de ces candidats : c’est bien par leurs prestations lors des auditions que ces candidats se distinguent par rapport aux autres candidats.

	Nb retenus en liste principale	Part des candidats internes à UPSaclay parmi :		
		les candidats classés en liste principale	auditionnés	qui ont déposé une candidature complète
<b>Ensemble</b>	<b>279</b>	<b>43%</b>	<b>37%</b>	<b>34%</b>
<b>Par secteur de formation et de recherche</b>				
Sciences et Ingénierie	161	48%	39%	38%
Sciences de la société & humanités	18	61%	63%	50%
Sciences de la vie et de la santé	100	32%	29%	25%
<b>Par école doctorale</b>				
ED n°127 AAIF	4	25%	23%	19%
ED n°129 SEIF	17	29%	21%	21%
ED n°564 PIF	10	30%	37%	49%
ED n°566 SSMMH	5	20%	18%	16%
ED n°567 SdV	9	33%	39%	35%
ED n°568 BIOSIGNE	9	33%	24%	24%
ED n°569 ITFA	20	35%	30%	30%
ED n°570 EDSP	10	30%	27%	13%
ED n°571 2MIB	24	46%	36%	29%
ED n°572 EDOM	13	69%	61%	51%
ED n°573 Interfaces	3	67%	30%	38%
ED n°574 EDMH	13	69%	53%	53%
ED n°575 EOBÉ	18	39%	39%	34%



ED n°576 PHENIICS	19	63%	46%	46%
ED n°577 SDSV	19	47%	40%	33%
ED n°578 SHS	18	61%	63%	50%
ED n°579 Smemag	13	54%	34%	38%
ED n°580 STIC	27	44%	55%	55%
ED n°581 ABIES	12	33%	24%	24%
ED n°582 CBMS	16	13%	18%	20%

La part des candidats issus d'une formation d'une université étrangère (étrangers primo-arrivants) est significative mais modérée parmi les candidats à un contrat doctoral « blanc » (**20,5%** des candidats), mais elle est nettement plus importante parmi l'ensemble des doctorants, du fait de financements de gouvernements étrangers, par exemple, qui sont réservés à cette catégorie d'étudiants.

Au fil des étapes du concours, la part de ces candidats diminue de près de **7%**, principalement suite aux auditions pour atteindre **13,6%** à la fin de la campagne. La situation est très contrastée d'une école doctorale à une autre. Cela peut être dû à des modalités d'auditions plus ou moins favorables à cette catégorie de candidats (auditions en anglais, visioconférence performante...) mais beaucoup plus probablement à une fluctuation statistique.

	Part des candidats issus d'une formation d'une université étrangère :			
	Nb retenus en liste principale	parmi les candidats classés en liste principale	Auditionnés	qui ont déposé une candidature complète
<b>Ensemble</b>	<b>279</b>	<b>13,6%</b>	<b>19,3%</b>	<b>20,5%</b>
<b>Par secteur de formation et de recherche</b>				
Sciences et Ingénierie	161	16,1%	25,3%	25,2%
Sciences de la société & humanités	18	5,6%	5,0%	3,3%
Sciences de la vie et de la santé	100	11,0%	11,0%	15,0%
<b>Par école doctorale</b>				
ED n°127 AAIF	4	0,0%	38,5%	36,0%
ED n°129 SEIF	17	0,0%	6,3%	6,3%
ED n°564 PIF	10	20,0%	21,1%	20,5%
ED n°566 SSMMH	5	20,0%	17,6%	21,1%
ED n°567 SdV	9	11,1%	6,5%	10,8%
ED n°568 BIOSIGNE	9	22,2%	20,0%	20,0%
ED n°569 ITFA	20	5,0%	12,8%	12,8%
ED n°570 EDSP	10	10,0%	13,6%	29,0%
ED n°571 2MIB	24	0,0%	16,1%	20,3%
ED n°572 EDOM	13	23,1%	25,0%	25,6%
ED n°573 Interfaces	3	0,0%	30,0%	32,5%
ED n°574 EDMH	13	15,4%	25,0%	16,9%
ED n°575 EOBE	18	38,9%	36,7%	33,9%
ED n°576 PHENIICS	19	21,1%	35,1%	35,1%
ED n°577 SDSV	19	0,0%	7,5%	8,2%
ED n°578 SHS	18	5,6%	5,0%	3,3%



ED n°579 Smemag	13	7,7%	25,7%	28,9%
ED n°580 STIC	27	25,9%	20,9%	20,9%
ED n°581 ABIES	12	0,0%	0,0%	0,0%
ED n°582 CBMS	16	31,3%	15,4%	14,6%

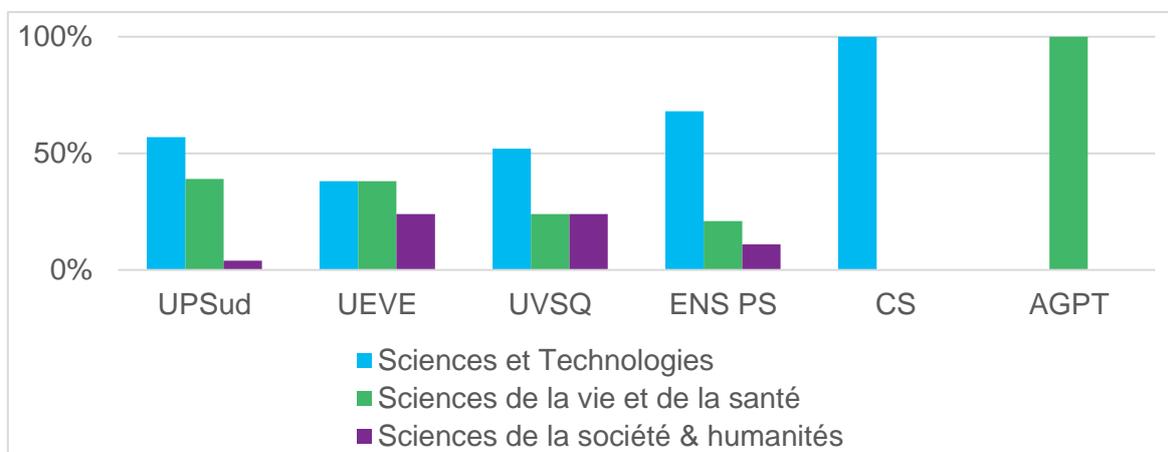
Enfin, la part des candidats, français ou étrangers, issus d'une formation d'un établissement d'enseignement supérieur français extérieur à l'Université Paris-Saclay a également été suivie à travers les étapes du concours. Ce dernier tableau montre l'importance des mouvements d'étudiants entre établissements entre le master et le doctorat en Sciences de la vie et de la santé où ils représentent près de 60% des recrutements.

	Nb retenus en liste principale	Part des candidats issus d'un établissement français hors UPSaclay		
		parmi les candidats classés en liste principale	Auditionnés	qui ont déposé une candidature complète
<b>Ensemble</b>	<b>279</b>	<b>43,0%</b>	<b>43,9%</b>	<b>45,2%</b>
<b>Par secteur de formation et de recherche</b>				
Sciences et Ingénierie	161	35,4%	35,5%	36,8%
Sciences de la société & humanités	18	33,3%	32,5%	46,7%
Sciences de la vie et de la santé	100	57,0%	60,1%	60,3%
<b>Par école doctorale</b>				
ED n°127 AAIF	4	75,0%	38,5%	45,0%
ED n°129 SEIF	17	70,6%	72,9%	72,9%
ED n°564 PIF	10	50,0%	42,1%	30,8%
ED n°566 SSMMH	5	60,0%	64,7%	63,2%
ED n°567 SdV	9	55,6%	54,8%	54,1%
ED n°568 BIOSIGNE	9	44,4%	56,0%	56,0%
ED n°569 ITFA	20	60,0%	57,4%	57,4%
ED n°570 EDSP	10	60,0%	59,1%	58,0%
ED n°571 2MIB	24	54,2%	48,2%	50,7%
ED n°572 EDOM	13	7,7%	14,3%	23,1%
ED n°573 Interfaces	3	33,3%	40,0%	30,0%
ED n°574 EDMH	13	15,4%	22,5%	30,1%
ED n°575 EOBE	18	22,2%	24,5%	32,1%
ED n°576 PHENIICS	19	15,8%	18,9%	18,9%
ED n°577 SDSV	19	52,6%	52,8%	58,9%
ED n°578 SHS	18	33,3%	32,5%	46,7%
ED n°579 Smemag	13	38,5%	40,0%	33,3%
ED n°580 STIC	27	29,6%	23,9%	23,9%
ED n°581 ABIES	12	66,7%	75,9%	75,9%
ED n°582 CBMS	16	56,3%	66,7%	65,9%

Candidats retenus par école doctorale et par établissement

Le décompte des contrats doctoraux apportés par chacun des établissements est présenté dans le tableau ci-dessous. La colonne de droite (qui n'est pas comptée dans le total UPSaclay) permet de mettre en perspective les contrats doctoraux apportés en 2019 par les établissements d'enseignement supérieur de l'Université Paris-Saclay et par d'autres établissements, soit dans le cadre de co-accréditations, soit par des organismes de recherche. Le graphe représente la part des contrats doctoraux apportés par chaque établissement à chacun des grands secteurs de formation et de recherche auxquels sont rattachées les écoles doctorales (rattachement principal uniquement).

	Total UPSaclay	UPSud	UEVE	UVSQ	ENS PS	CS	AGPT	Autres
<b>Ensemble</b>	<b>250</b>	<b>182,5</b>	<b>21</b>	<b>21</b>	<b>9,5</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>38</b>
ED n°580 STIC	26	18	4	2	1	1		
ED n°571 2MIB	24	19	2	2	1			
ED n°569 ITFA	20	17	1	1	1			
ED n°577 SDSV	19	9	7	2	1			1
ED n°578 SHS	18	7	5	5	1			
ED n°575 EOBÉ	16,5	14,5			1	1		
ED n°576 PHENICS	15	15						
ED n°582 CBMS	14	14						2
ED n°574 EDMH	13	9	1	1	1	1		1
ED n°572 EDOM	12,5	12			0,5			
ED n°579 Smemag	11	5	1	1	2	2		2
ED n°570 EDSP	10	8		2				
ED n°564 PIF	9	9						
ED n°567 SdV	9	9						
ED n°568 BIOSIGNE	9	9						
ED n°581 ABIES	9	2					7	3
ED n°573 Interfaces	5			1		4		
ED n°127 AAIF	4	3		1				15
ED n°129 SEIF	3			3				12
ED n°566 SSMMH	3	3						2



## CONTRATS DOCTORAUX « BLANCS » - BILAN DE CHAQUE ECOLE DOCTORALE

ED n°127 AAIF, Astronomie et astrophysique d'Ile-de-France



### CONTRATS DOCTORAUX

<b>Nombre total de contrats doctoraux</b>	<b>19</b>
UPSud	3
UVSQ	1
Autres établissements	15

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : Observatoire de Paris/PSL, Sorbonne Université, Université de Paris

### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

École Doctorale d'Astronomie & d'Astrophysique d'Ile-de-France

Le jury de l'école doctorale a évalué les candidatures à partir de la qualité du dossier académique et de son adéquation au projet doctoral, de la qualité de l'audition et de la qualité des expériences de recherche de niveau master. Un avis favorable des directeurs de thèse est nécessaire pour l'audition. Les directeurs de laboratoire donnent leurs avis après les auditions.

La qualité globale des dossiers est très relevée: sans une mention bien en Master ou équivalent, l'audition n'est pas assurée. Les auditions se sont étalées sur 5 jours complets, avec 15 minutes de présentation, 10 minutes de question et de 10 minutes de délibération par candidat. La plupart des candidats sont venus à l'Observatoire, et peu ont choisi une audition à distance toujours possible.

A la suite de ces auditions, nous avons proposés 5 contrats avant le jury final, dont 2 dans le périmètre Paris Saclay.

Le jury final s'est déroulé le 1er juillet à la fin des soutenances de stage de masters (pour la plupart). Nous avons constaté un taux élevé de désistement avant le jury final, y compris sur des propositions de contrats en avance de phase. Nous nous interrogeons ainsi à la fois sur notre calendrier (i.e. proposer plus de contrats avant le jury final) et sur notre attractivité.

Les étrangers sont majoritaires parmi les candidats mais minoritaires dans les propositions de contrats, en particulier en raison de désistements avant le jury final.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Abergel Alain, Casoli Fabienne, Daigne Frédéric, Doressoundiram Alain, Fouchet Thierry, Lefranc Sébastien, Rodriguez Jérôme, Rousset Gérard, Semelin Benoit.
- Experts pour des sujets précis : Boumier Patrick, Weill-Parot Nicolas.
- Les représentants des doctorants sont observateurs du concours.

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 4/26/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/6/2019



→ Date des auditions des candidats : du 5/20/2019 au 5/24/2019

## RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	4	2	2	3	1	0
Auditions	65	46	19	25	15	25
Candidatures *	100	100	100	100	100	100

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°129 SEIF, Sciences de l'environnement d'Ile-de-France



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	15
UVSQ	3
Autres établissements	12

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : Sorbonne Université (9), Université Sorbonne Paris Cité/Denis Diderot(1), EUR IPSL (2), UVSQ (3)

### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

27-28 juin: auditions des candidats et 1er juillet: délibération. Tous les candidats présentés par les directeurs de thèse ont été auditionnés.

Le concours a été d'un très bon niveau et les 14 candidats placés en liste complémentaire méritent largement de faire une thèse. L'audition des candidats a été faite devant le conseil de l'ED. Les auditions ont consisté en 5 minutes de présentation par le candidat (cursus, stage de M2, projet) et 10 minutes de questions (évaluation de la motivation, de l'appropriation du stage de master et du sujet de thèse). Le classement a été effectué en croisant l'évaluation à l'audition et les résultats académiques. Quinze contrats étaient à pourvoir (9 SU, 3 UVSQ, 1 USPC, 2 contrats EUR). Compte-tenu de l'existence de co-financements acquis (par exemple : demi-contrats du CNES), 17 candidats ont été classés en liste principale (13 contrats pleins et 4 demi-contrats).

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Hervé Le Treut (LMD, SU), Laurence Picon (LMD, SU), Matthieu Roy-Barman (LSCE, SU), Pascale Bouruet-Aubertot (LOCEAN, SU), Kathy Law (LATMOS, CNRS), Philippe Keckhut (LATMOS, CNRS), Valérie Daux LSCE (LSCE, UVSQ), Philippe Bousquet LSCE, UVSQ), Jean-Louis Colin (LISA, USPC), Karine Desboeufs (LISA, USPC), Vladimir Zeitlin (LMD, SU), Gilles Reverdin (LOCEAN, CNRS), Damien Cardinal (LOCEAN, SU), Eric Thiébaud (AD2M, SU), Solène Turquety (LMD, SU), Cécile Malet (LATMOS/UVSQ), Sabrina Speich (LMD, PSL), Anne-Sophie Pavaux (Doctorante LOV, SU)

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

→ Date limite de réception des dossiers de candidature : 6/17/2019



- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/17/2019
- Date des auditions des candidats : 6/27/2019, 6/28/2019, 7/1/2019

**RESULTATS**

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	17	5	12	12	5	0
Auditions	48	23	25	35	10	3
Candidatures *	48	48	48	48	48	48

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

**ED n°564 PIF, Physique en Ile-de-France**



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	9
UPSud	9

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Le jury de l'ED564-PIF (ED multi-site) a reçu 39 dossiers complets sur Paris-Saclay (contenant donc les relevés de notes de master 1 et au moins du 1er semestre du M2, un CV, les documents d'identité et si possible des lettres de recommandation suite aux différents stages ainsi qu'une lettre d'appui du futur directeur-trice de thèse). Nous auditionnons toujours un peu plus de deux fois le nombre de contrats doctoraux mis à disposition par UPSud pour tenir compte des désistements éventuels en particulier à cause des résultats non connus à la date du jury du résultat pour les CDSX. Parmi les 39 dossiers, en analysant uniquement le dossier (qualité des résultats en master 1 et 2 ou équivalent, teneur des lettres), nous sommes arrivés à retenir 19 dossiers pour 9 contrats doctoraux. Le jury a noté la qualité remarquable d'un grand nombre de dossiers. La sélection des dossiers pour l'audition a été difficile. Certains excellents candidats qui avaient toutes les qualités pour faire une thèse ont dû être écartés.

Les auditions devant 4 sous-jurys (constitués de 5 membres chacun) ont confirmé la grande qualité des candidats sélectionnés. La combinaison entre la qualité du dossier, de l'audition, notamment la réponse aux questions, a permis d'établir un classement en tenant compte d'une proportion maximale de CDs hors des laboratoires associés à Paris-Sud (donc 2,5 ou 3 contrats maximum pour les laboratoires du CEA).

Le rapport femmes/total reste faible mais est resté quasi-constant au cours du processus de sélection : 23% des dossiers étaient portés par des femmes et 2 femmes ont été classées en liste principale sur les 10 personnes placées (2 1/2 CD alloués).



### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- ALLEMAND Jean-François, Professeur ENS, directeur de l'ED, Laboratoire de physique statistique de l'ENS,
- CHAMARRO Maria, Professeur SU, directrice-adjointe de l'ED, Institut des nanosciences de Paris,
- PASQUIER Claude, Professeur U-PSud, directeur-adjoint de l'ED, Laboratoire de physique des solides,
- LAFARGE Philippe, Professeur UPD, Matériaux et phénomènes quantiques,
- BRUNE Michel, Directeur de recherche CNRS, Laboratoire Kastler Brossel,
- CIRELLI Marco, Directeur de recherche CNRS, Laboratoire de physique théorique et des hautes énergies,
- ELIAS Florence, Professeur UPD, Laboratoire Matière et Systèmes Complexes,
- TERRAS Véronique, Directrice de recherche CNRS, Laboratoire de physique théorique et modèles statistiques,
- BRIANT Tristan, Maître de conférences SU, Laboratoire Kastler Brossel,
- LOVERDO Claude, Chargée de recherches CNRS, Laboratoire Jean Perrin,
- PEREZ Florent, Maître de conférences SU, Institut des NanoSciences de Paris,
- KONTOS Takis, Directeur de recherches CNRS, Laboratoire de Physique de l'ENS,
- DEMERY Vincent, Maître de conférences ESPCI, Laboratoire Gulliver,
- GODOY-DIANA Ramiro, Chargé de recherches CNRS, Laboratoire Physique et Mécanique des Milieux Hétérogènes
- NAKAMAE Sawako, Ingénieur chercheuse, Service de Physique de l'État Condensé
- SOYEZ Gregory, Directeur de recherches CNRS, Institut de Physique Théorique
- MARSINI Marino, Professeur UP Saclay, Laboratoire de Physique des Solides
- BELLEC Amandine, Chargée de recherches, Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques
- SACUTO Alain, Professeur UPD, Laboratoire Matériaux et Phénomènes Quantiques
- ASNACIOS Atef, Professeur UPD, Laboratoire Matière et Système Complexes

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 4/30/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/17/2019
- Date des auditions des candidats : 6/4/2019, 6/5/2019

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	10	8	2	5	3	2
Auditions	19	13	6	8	7	4
Candidatures *	39	39	39	39	39	39

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale



ED n°566 SSMMH, Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	5
UPSud	3
Autres établissements	2

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : Université Paris-Descartes (1) + Université Paris-Nanterre (1)

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Le jury pour sélectionner les candidats à auditionner a eu lieu le 22 mai 2019. Il était composé de 3 personnes : la directrice de l'ED et les directeurs adjoints de l'ED pour Paris-Descartes et pour Paris-Nanterre. Les dossiers de candidature comportaient un CV, les résultats au master et un résumé de ce mémoire, une présentation motivée de la candidature, un projet de recherche et un calendrier prévisionnel sur 3 ans.

Le nombre de candidatures reçues est en légère augmentation passant de 35 à 39, ce qui montre l'attractivité de notre ED. Parmi ces 39 candidatures, 19 ont obtenu un double avis favorable d'un directeur de thèse et du laboratoire d'accueil. Sur ces 19, 17 candidatures ont été retenues pour l'étape des auditions, avec une proportion équilibrée d'hommes (8) et de femmes (9). Parmi ces 17 candidatures retenues pour l'audition, il y avait 3 étudiants ayant un master étranger.

Le jury pour l'audition des candidats au concours des contrats doctoraux a eu lieu les 13 et 14 juin 2019. Huit enseignants-chercheurs, tous membres du conseil de l'ED et représentant les différentes universités co-accréditées ont fait partie du jury (Paris-Sud, UVSQ, Paris-Nanterre, Paris-Descartes). Un candidat ne s'est pas présenté à l'audition.

Les 16 autres candidats ont tous été classés en liste principale ou en liste complémentaire, selon les critères suivants:

- La qualité du dossier académique
- La qualité scientifique du projet, son adéquation avec les thématiques du laboratoire d'accueil et de l'ED
- La faisabilité de la thèse en 3 ans
- La qualité de l'audition
- Le nombre d'étudiants encadrés par le directeur de thèse

En cas de valeur égale des candidats, le jury a pu prendre également en compte le nombre de contrats obtenus par les enseignants chercheurs, et cherché à équilibrer les thématiques et les directeurs de thèse qui bénéficient des contrats sur plusieurs années.

Les membres du jury ont tenu à donner comme recommandations aux candidats des prochaines années de bien détailler, pendant les 10 minutes imparties, le cadre théorique de la thèse, la question scientifique, et les moyens envisagés (expérience, enquêtes, etc.) pour répondre à la question posée.

**COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS**

- Jury sélection des dossiers : I. Siegler (UPSud), V. Dru (Paris-Nanterre), B. Andrieu (Paris-Descartes)
- Jury audition des candidats: I. Siegler (UPSud), V. Dru (Paris-Nanterre), B. Andrieu (Paris-Descartes), M-A Amorim, M. Desbordes, F. Cottin, G. Guilhem, G. De Marco



### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/14/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/22/2019
- Date des auditions des candidats : 6/13/2019, 6/14/2019

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	5	1	4	3	1	1
Auditions	17	8	9	11	3	3
Candidatures *	19	19	19	19	19	19

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°567 SdV, Sciences du végétal : du gène à l'écosystème



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	9
UPSud	9

### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Depuis sa création, le seul critère d'éligibilité de l'ED SdV pour l'audition des candidats est l'obtention (ou être en cours d'obtention pour les formations diplômant en septembre) d'un diplôme de Master 2 (ou de son équivalent). Donc concrètement l'ensemble des candidats est auditionné par le jury.

Le concours de l'ED SdV 2019 s'est parfaitement bien déroulé. Tous les candidat.e.s ont été auditionné.e.s de façon équitable, le panel des spécialités des membres du jury reflétant l'ensemble des sous-disciplines de notre ED (de la biologie moléculaire et cellulaire à l'écologie des populations). La présidente du jury avait établi au préalable un barème précis pour le classement des candidats ce qui a permis un classement efficace et unanime. D'après sa présidente, seul le classement d'un candidat a fait l'objet d'un vote.

A l'issue du concours, le jury a souhaité souligner l'importance de la préparation des candidats en amont pour l'admission à ce concours. Le format étant de 17 minutes d'audition, il est capital pour les candidats de répondre de façon concise et précise aux questions posées. De même, si certains candidats étaient imbattables sur des détails techniques pointus, ils se sont avérés déstabilisés par des questions plus larges concernant le contexte scientifique du sujet de thèse auxquels ils auraient dû savoir répondre.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Catherine DE VITRY, CNRS LPMMP Paris, Présidente
- Fabien CHARDON, INRA Versailles
- Jean-Luc CACAS, INRA Versailles
- Clémentine VITTE, INRA Le Moulon Gif-sur-Yvette
- Thomas BLEIN, CNRS IPS2 Paris Sud



- Christophe HANO, Université Orléans
- Matthieu ARLAT, Université Toulouse
- Florence LECLERC, Université Paris Diderot
- Pierre SOURDILLE, Université Clermont-Ferrand
- Hendrik DAVI, INRA Avignon
- Elisa THEBAULT, Université Paris Sorbonne
- Sandra BENSMIHEN, INRA Toulouse

Observateurs

- Jacqui SHYKOFF, CNRS, université Paris Sud, Directrice de l'ED
- Marianne DELARUE, université Paris Sud, Directrice adjointe de l'ED
- Richard RIGO ou Clément PICHOT, doctorants observateurs

**DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS**

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/31/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/25/2019
- Date des auditions des candidats : 6/25/2019, 6/26/2019, 6/27/2019,

**RESULTATS**

Étape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	9	7	2	5	3	1
Auditions	31	14	17	17	12	2
Candidatures *	37	37	37	37	37	37

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

**ED n°568 BIOSIGNE, Signalisations et réseaux intégratifs en biologie**



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	9
UPSud	9

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Le concours a été très compétitif avec d'excellentes présentations sur des sujets de qualité dans le cadre thématique de l'ED 568.

Les candidats ont présenté leur projet dans son contexte, les objectifs, les méthodes et les résultats attendus ainsi que le déroulement prévisionnel de leur thèse sur 3 ans. Les critères de sélection étaient la qualité et la faisabilité du projet, la maîtrise du sujet par le candidat et son parcours antérieur.



Le concours s'est déroulé en présence de plusieurs doctorants observateurs, qui transmettent leurs commentaires et suggestions à l'ED. Ils ont également assisté à la délibération finale.

Un problème était que certains projets étaient trop vastes et reflétaient des demandes de subvention du laboratoire d'accueil. La consigne pour l'avenir consiste à construire des projets bien cadrés correspondant réellement au travail de thèse.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

22 membres: Benihoud Karim, Binart Nadine, Birman Serge, Daumas Stéphanie, Delatour Benoit, Dhenain Marc, Gilbert Caroline, Granon Sylvie, Le Maire Marc, Livet Jean, Nait-Oumesmar Brahim, Nüsse Oliver, Quérat Bruno, Rubinstein Eric, Schumacher Michael, Shulz Daniel, Tachdjian Gérard, Taouis Mohammed, Traiffort Elisabeth, Tricoire Ludovic, Vanhoutte Peter, Vernier Philippe.

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 6/17/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/19/2019
- Date des auditions des candidats : 7/4/2019, 7/5/2019,

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	9	1	8	4	3	2
Auditions	25	5	20	14	6	5
Candidatures *	25	25	25	25	25	25

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°569 ITFA, Innovation thérapeutique : du fondamental à l'appliqué



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	20
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	1
UPSud	17
UVSQ	1

### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Le jury s'est réparti en deux sous-jurys pour auditionner chacun environ la moitié des candidats. Il a ensuite procédé à un classement interne puis à un interclassement final. Les candidats présélectionnés par les directeurs de thèse (un candidat par projet) et dont la candidature a été validée par le conseil (appartenance à l'ED, projet dans le domaine de l'Innovation thérapeutique, recevabilité en termes de nombres de candidatures par équipe) ont présenté leur parcours et leur projet en 10 min et ont répondu à 10 min de questions du jury. Un candidat a été



auditionné par des moyens de visioconférence (Réseau Renater côté Paris-Saclay, moyens personnels du candidat en Inde) dont la qualité s'est avérée très limitée en termes d'intelligibilité. Le jury qui ne souhaite pas renouveler des auditions sans test préalable concluant à l'avenir a néanmoins pu formuler des appréciations le concernant. Sur l'ensemble du concours, le niveau des candidats auditionnés s'est révélé très bon à excellent, la plupart des candidats ayant été en mesure d'expliquer clairement et de manière critique la ou les questions scientifiques abordées dans le projet de thèse ainsi que les moyens d'y répondre, et de justifier (le cas échéant de prioriser) la planification des objectifs poursuivis. Tous les candidats auditionnés sont qualifiés par le jury.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Pr Christian POÛS
- Pr Sandrine ONGERI
- Pr Herman VAN TILBEURGH
- Dr Cristina SIZUN
- Pr Erwan POUPON
- Pr Abdallah HAMZE
- Dr Bernard MAILLÈRE
- Dr Maïte MITJAVILLA
- Pr Imad KANSAU
- Pr Audrey ESCLATINE
- Pr Alain GARDIER
- Dr Didier MORIN
- Pr Elias FATTAL
- Dr Laurence MOINE
- Dr Grégoire VANDECASTEELE
- Dr Laura VELAZQUEZ

Représentants des doctorants

- GANDON-RENARD Marine
- COLOMBE Anne-Sophie
- BOUADJEL Kaouter
- BELHADEF Anissa
- SALAMEH Joëlle
- FECHTALI-MOUTE Zineb

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/31/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/5/2019
- Date des auditions des candidats : 6/13/2019, 6/14/2019,

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	20	7	13	12	7	1
Auditions	47	17	30	27	14	6
Candidatures *	47	47	47	47	47	47

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale



ED n°570 EDSP, Santé publique



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	10
UPSud	8
UVSQ	2

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Ecole Doctorale de Santé Publique (EDSP - ED 570)

Parmi le sujets déposés par les directeurs de thèse sur ADUM, les candidats déposaient leur candidature sur un ou plusieurs sujet(s). Les candidatures finalisées étaient examinées par les directeurs de thèses, ceux-ci s'entretenaient avec les candidats afin de n'en présenter qu'un aux auditions.

Chaque candidat bénéficiait de 30 minutes : 15 minutes de présentation et 15 minutes de discussion avec le jury.

A l'issue des auditions, le jury a effectué un classement unique, indépendamment de l'université de rattachement.

**COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS**

- Jean Bouyer, CESP, Président du jury
- Laurence Meyer, CESP
- Hervé Perdrix, CESP
- Anne Thiébaud, CESP
- Nadine Andrieu, Inserm U900
- Aurélien Latouche, CNAM
- Laurence Fardet, APHP
- Florence Bodeau-Livinec, EHESP
- Chantal Guihenneuc, Faculté de pharmacie, Paris-Descartes

**DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS**

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/24/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/24/2019
- Date des auditions des candidats : 6/11/2019, 6/12/2019,

**RESULTATS**

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	10	2	8	6	3	1
Auditions	22	8	14	13	6	3
Candidatures *	69	69	69	69	69	69

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale



ED n°571 2MIB, Sciences chimiques : molécules, matériaux, instrumentation et biosystèmes

**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	24
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	2
UPSud	19
UVSQ	2

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Le concours de l'ED 2MIB est organisé par pôle : Chimie Physique, BioPhysique et Analytique (CPBA), Chimie Organique et Biomoléculaire (COB), Chimie Inorganique et Matériaux (CIM).

3 jurys sont donc mis en place. Une pré-sélection des candidats est effectuée sur dossier (CV, Notes M1/M2 si possible avec rang de classement, lettre de recommandation, lettre de motivation).

La sélection définitive est effectuée après une audition de 10 min suivie de 10 min de questions. Lors de l'audition le candidat doit présenter son CV, son projet et l'adéquation entre les deux.

Les attentes sont bien comprises. Les candidats sont bien préparés et d'excellent niveau. La qualité du concours est stable depuis 5 ans.

**COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS**

**Pôle CIM** : Dr Corine Simonnet, Présidente - Institut Lavoisier de Versailles, UVSQ; Prof. Sylvain Franger ICMMO, Université de Paris-Sud; Dr Claudia Zlotea – CNRS, ICMPE Thiais; Prof. Christel Laberty - Laboratoire Chimie de la Matière Condensée, Collège de France, Sorbonne Université; Dr Laurent Lisnard – Institut Parisien de Chimie Moléculaire, Sorbonne Université; Dr Olivier Durupthy - Laboratoire Chimie de la Matière Condensée, Sorbonne Université.

**Pôle CPBA** : Dr Jérôme Mathé, Président - LAMBE, Université Evry Val d'Essonne; Pr Alexandre Dazzi - Laboratoire de Chimie Physique, Université Paris-Sud; Pr Céline Léonard - Laboratoire MSME, Université de Marne la Vallée; Dr Christophe Tribet - ENS Chimie, Laboratoire PASTEUR, Sorbonne Université; Pr Stéphane Carniato - Laboratoire LCPMR, Sorbonne Université; Dr Sandra Alves - Laboratoire IPCM, Sorbonne Université

**Pôle CIM** : Dr Frédéric Avenier, Président - ICMMO, UPSUD; Prof. Damien Prim - ILV, UVSQ; Dr Virginie Vidal - ENSCP, Chimie ParisTech, PSL; Dr Vincent Aucagne - Centre de Biophysique Moléculaire, Orléans; Dr Matthieu Raynal - Institut Parisien de Chimie Moléculaire, PSL; Dr Janick Ardisson - UMR 8638 COMET, Université Paris Descartes.

**DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS**

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 4/26/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/10/2019
- Date des auditions des candidats : 5/21/2019, 5/23/2019, 5/24/2019,



## RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	24	6	18	13	11	0
Auditions	56	25	31	27	20	9
Candidatures *	69	69	69	69	69	69

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°572 EDOM, Ondes et matières



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	12,5
ENS Paris-Saclay	0,5
UPSud	12

### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

L'admissibilité est prononcée par le bureau constitué du directeur et des deux directeurs adjoints. Seuls les dossiers complets et ayant reçu un avis favorable du directeur de thèse ont été considérés. Par ailleurs, une candidature est éligible si le directeur de thèse n'a pas reçu de contrat l'année précédente. Enfin, il est demandé aux directeurs de thèse de ne soutenir qu'une seule candidature.

Les critères d'évaluation sont la qualité du dossier académique, la qualité des recommandations des encadrants de stage qui sont transmises directement à l'ED, l'adéquation de la formation au sujet de thèse.

L'ED disposait de 12 contrats doctoraux cette année favorable pour 60 sujets déposés. 151 candidatures ont été initiées et 78 finalisées. La moitié des candidatures (39) a reçu un avis positif du directeur de thèse de sorte que 65% des sujets déposés au concours ont trouvé un candidat qui a été soutenu. Parmi ces 39 candidatures, 28 ont été retenues pour l'audition et 24 ont été auditionnés (l'un des candidats ayant obtenu un autre financement pour le même sujet tandis que trois autres candidats ont démissionné).

Les auditions durent 12 minutes suivies de 13 minutes de questions qui portent principalement sur le sujet de stage effectué plutôt que sur le sujet de thèse. Le jury a noté une très bonne prise en compte des recommandations et une excellente préparation des candidats. La qualité des auditions est très bonne. Tous les candidats ont été qualifiés à une exception.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Conseil de l'Ecole Doctorale Ondes et Matière

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/7/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/13/2019



→ Date des auditions des candidats : 6/3/2019, 6/4/2019,

**RESULTATS**

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	13	9	4	1	9	3
Auditions	28	18	10	4	17	7
Candidatures *	39	39	39	39	39	39

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

**ED n°573 Interfaces, Interfaces : approches interdisciplinaires / fondements, applications et innovation**



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	5
CentraleSupélec	4
UVSQ	1

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

L'ED Interfaces a reçu 40 candidatures complètes. Après présélection par le bureau de l'EDI restreint au futur périmètre de l'Université Paris-Saclay (établissements CentraleSupélec et UVSQ), 10 auditions ont été proposées. Une candidature au plus par HDR est retenue pour les auditions. Tous les candidats sélectionnés ont déjà un Master Recherche ou bien sont actuellement inscrits en Master Recherche. Les 10 auditions ont été faites le 4 juin devant un jury composé de membres du Conseil de l'ED, restreint au futur périmètre de l'Université Paris-Saclay. Parmi les 10 auditions, une audition a été réalisée par visioconférence. Chaque audition était composée de 10 minutes de présentation suivies de 15 minutes de réponses aux questions. La délibération a eu lieu le 6 juin.

Les résultats finals du jury sont donnés sous deux formes : d'un côté, un classement des candidats selon leur établissement d'inscription en une liste principale et une liste complémentaire et de l'autre, une répartition en 3 groupes ('Excellent', 'Très bon', 'Bon') qui permet d'interclasser les candidatures entre les établissements.

Il faut cependant noter que tous les dossiers ont été présélectionnés avec des critères exigeants et qu'une candidature seulement estampillée 'Bon' n'en est pas moins de très bonne qualité et serait acceptée par l'ED pour une inscription en doctorat si le candidat obtenait un financement par ailleurs.

Les listes principales correspondent aux contrats doctoraux proposés par les établissements de façon ferme : 2 par CentraleSupélec (CS), 1 par UVSQ, soit 3 candidats retenus en liste principale.

A l'issue de la campagne, CS a ajouté 2 contrats doctoraux pour l'ED Interfaces. Au bilan, l'ED Interfaces a réparti 4 contrats CS et 1 contrat UVSQ.



### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Emmanuelle Clément - PR EISI Cergy Pontoise
- Pietro Cortona - DR laboratoire SPMS, CS
- Yves Dumont - PR laboratoire GEMaC, UVSQ
- Pascale Le Gall - PU, laboratoire MICS, CS
- Alain Lusson - CR, laboratoire GEMac, UVSQ
- Vincent Mousseau - PU laboratoire MICS, CS
- Jakob Puchinger - PR laboratoire LGI, IRT SystemX CS
- Nathalie Simon - PU, ILV, UVSQ
- Fabienne Testard - CR, DRT/IRAMIS/SIS2M/LIONS, CEA

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/7/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/10/2019
- Date des auditions des candidats : 6/4/2019,

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	3	3	0	1	2	0
Auditions	10	6	4	4	3	3
Candidatures *	40	40	40	40	40	40

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°574 EDMH, Mathématiques Hadamard



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	14
CentraleSupélec	1
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	1
UPSud	9
UVSQ	1
Autres établissements	1

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : PSL

### RAPPORT DE L'ECOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Comme les deux années précédentes, la communauté mathématique de l'Université Paris-Saclay (représentants scientifiques de l'EDMH dans les divers établissements, comités de direction des thèmes interdisciplinaires du Labex LMH, représentants de la direction de la FMJH et du LMH, responsables des divers parcours du master



Mathématique et application de l'Université Paris-Saclay) a effectué un excellent travail collectif d'évaluation des dossiers : le Paris-Saclay fonctionne de manière excellente et à la satisfaction de tous en mathématique, et justifie la co-accréditation triple entre Université Paris-Saclay, Institut Polytechnique de Paris et PSL de l'EDMH à partir de 2020.

Outre celles à une allocation ministérielle fournies par les établissements, les jurys ont aussi évalué de nombreuses autres candidatures (dont DIM MathInnov, bourses LMH et FMJH, candidatures CFM). Le travail de sélection des auditionnés a été effectué le lundi

3 juin 2019, par le jury EDMH-LMH-FMJH. Il y avait cette année encore une part importante de projets à l'interface Math-Info, et une pression énorme sur les dossiers relevant du cadre du DIM MathInnov (mathématiques ayant des retombées potentielles dans la vraie vie", qui a d'ailleurs conduit celui-ci à diminuer le nombre d'allocations

post-doctorales et à les transformer en allocations doctorales. La qualité globale des dossiers était excellente, les auditions se sont très bien déroulées (sauf quelques unes par skype qui ont été très difficiles à suivre), grâce à l'important travail des directeurs-adjoints de l'EDMH pour lesquels cela représente une charge lourde.

Malgré l'accord CentraleSupélec-FMJH d'une allocation garantie à l'EDMH tous les deux ans, il n'y avait qu'une allocation en liste complémentaire de CentraleSupélec cette année, et une réunion entre la FMJH-LMH et la direction de CentraleSupélec est prévue avant le jury du Collège doctoral du 24 juin.

La pression était cette année très importante sur les candidatures X-ENSTA et celles de l'ENS Paris-Saclay. L'EDMH devrait recevoir un nombre très important d'allocations sur le nouveau programme de la région Ile de France (Paris Region PHD) : 1/6 de ces allocations, soit 5 sur les 6 gérées par le DIM MathInnov, ce qui a bien aidé. Le

nombre total d'allocations MESRI obtenues, qui n'a malheureusement pas permis d'attribuer une allocation à tous les candidats qui en méritaient une, est in fine conforme à celui espéré (18). De nombreux candidats étrangers sont venus, conformément aux recommandations de l'EDMH faire un M1 ou M1+M2 en France, et beaucoup d'entre eux ont pu bénéficier d'une bourse du labex LMH ou de la fondation FMJH. Le pourcentage de femmes candidates au concours de l'EDMH est toujours regrettablement bas (18%).

Pour l'année prochaine, il est important que pour les auditions par skype, les candidats et candidates fassent parvenir leurs planches au moins une semaine à l'avance à l'EDMH.

Il est aussi crucial que les problèmes administratifs de coordination entre l'EDMH et l'IPP liés à la mise en place de l'IPP soient résolus rapidement : nombre conséquent d'allocations attribuées en liste principale à l'EDMH; coordination sur les dates de jurys (il est regrettable que la date d'attribution des allocations X-ENSTA ait été mise sur le même créneau que la première réunion de l'EDMH, obligeant à avancer celle-ci, et que la réunion d'attribution des AMX ait été mise le jour du jury final de l'EDMH); part des allocations ENSTA; procédure concernant les notifications.

## COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Thierry Bodineau, Agnès Desolneux, Erick Herbin, Frédéric Jean, Pierre-Gilles Lemarié, Stéphane Nonnenmacher, Frédéric Paulin, François Roueff, Vincent Secherre

## DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/14/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/3/2019
- Date des auditions des candidats : 6/14/2019, 6/15/2019,



## RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	13	9	4	2	9	2
Auditions	40	31	9	9	21	10
Candidatures *	83	83	83	83	83	83

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

ED n°575 EOBE, Electrical, optical, bio-physics and engineering (Physique et ingénierie : Electrons, Photons, Sciences du vivant)



## CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	16,5
CentraleSupélec	1
ENS Paris-Saclay	1
UPSud	14,5

## RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Le format du concours de l'ED EOBE a été très similaire à celui des années précédentes (modalités détaillées : <https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/doctorat/electrical-optical-bio-physics-and-engineering-eobe#mesr-2019-competition>).

Environ 300 candidatures ont été relevées, incomplètes pour une partie d'entre elles. Les candidatures complètes ayant reçu un avis positif exprimé des porteurs(euses) des sujets de thèse et l'examen des dossiers par les huit membres du jury 2019 ont conduit à retenir 49 candidatures pour une audition orale.

Les 49 candidats et candidates ont été auditionnés les 27 et 28 mai par un jury unique. A l'issue des auditions, le jury a délibéré et classé par ordre de mérite les candidatures, sans tenir compte à ce stade des politiques des établissements employeurs. Puis, en réintégrant les éléments transmis au préalable par les établissements, le jury a établi les listes principale et complémentaire d'affectation des contrats doctoraux fléchés par ces derniers vers l'ED EOBE.

Le niveau des candidatures s'est révélé assez similaire à celui des années passées. La première moitié des candidats et candidates, constituant la liste principale du concours, s'est révélée constituée de candidats solides, ouverts et fortement intéressés par la recherche, tout à fait brillants pour les premiers et premières d'entre eux.

## COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Anne-Sophie GRIMAULT
- Eric CASSAN
- Jérôme JUILLARD
- Guillaume KREBS



- Jean-Christophe GINEFRI
- Julien MOREAU
- Marie-Estelle GUEUNIER-FARRET
- Philippe Ben-Abdallah

#### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/12/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/12/2019
- Date des auditions des candidats : 5/27/2019, 5/28/2019,

#### RESULTATS

Étape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	18	11	7	4	7	7
Auditions	49	31	18	12	19	18
Candidatures *	56	56	56	56	56	56

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

ED n°576 PHENIICS, Particules hadrons energie et noyau : instrumentation, image, cosmos et simulation



#### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	15
UPSud	15

#### RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Le critère principal d'évaluation est la pertinence du parcours du candidat en lien avec le sujet de thèse et l'équipe d'accueil.

L'entretien a pour but de compléter et, le cas échéant, d'éclaircir les informations transmises dans le dossier de candidature. Les questions peuvent porter sur le contenu de la thèse, son déroulé, le parcours académique ou toute information qui pourrait permettre de bien cerner le projet et la motivation du candidat.

N.B : Suite au concours 2019, il a été décidé d'abandonner le concours anticipé (validé par le conseil de l'ED du 05/04/2019)

#### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- ARLEO François : CR, CNRS LLR – Ecole Polytechnique
- CARON Robin : Représentant doctorant
- DESBREE Aurélie : Ingénieur, chercheur IRSN
- HASSANI Samira : Ingénieur – chercheur IRFU, CEA



- HELLO Patrice : Professeur, Université Paris-Sud – LAL
- VERNEY David : DR, CNRS - IPN

#### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/15/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/16/2019
- Date des auditions des candidats : 6/4/2019, 6/5/2019,

#### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	19	12	7	3	12	4
Auditions	37	23	14	7	17	13
Candidatures *	37	37	37	37	37	37

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

### ED n°577 SDSV, Structure et dynamique des systèmes vivants



#### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	20
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	7
UPSud	9
UVSQ	2
Autres établissements	1

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : PSL

#### RAPPORT DE L'ECOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Sur la base de 72 dossiers, une présélection a été effectuée de façon à ne retenir que 53 candidats pour l'audition. Les candidats retenus l'ont été sur la base de 2 critères : le dossier du candidat et l'adéquation du candidat au projet. 45 candidats ont été auditionnés à raison de 10 minutes d'exposé suivies de 10 minutes de questions et une brève délibération "à chaud". En fin d'audition, pour chaque établissement, une délibération générales est faite et un classement est effectué.

Le niveau global du concours est excellent et s'améliore chaque année. On peut cependant regretter le nombre limité de contrats disponibles.

#### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

- Pierre Capy, Directeur de l'ED SDSV
- Florence Gonnet, directrice-adjointe de l'ED SDSV



- Bernard Mignotte, directeur-adjoint de l'ED SDSV
- Jean-Luc Pernodet, directeur-adjoint de l'ED SDSV
- Sandrine Le Bihan, assistante de l'ED SDSV
- Stéphane Aymerich, directeur de MICALIS
- Dominique de Vienne, représentant GQE-Le Moulon
- Marie-Noëlle Dieudonné, Pr UVSQ
- Henri-Jean Garchon, Pr UVSQ
- Laura Belot, représentante des doctorants
- Philippe Fossé, représentant ENS Paris-Saclay
- Gilles Lemaitre, représentant des ITA, ISTEM
- Thierry Meinnel, représentant I2BC
- Olivier Lespinet, spécialiste en bioinformatique
- Jean-Michel Rossignol, spécialiste en virologie
- François Rouyer, représentant Neuro-Psi
- Cosmin Saveanu, représentant Institut Pasteur
- Delphine Sitterlin, représentant UVSQ
- Fabienne Malagnac, Invitée I2BC
- Julie Soutourina, représentant CEA,
- Simon Saule, représentante PSL
- David Pastré, Pr UEVE
- Elisabeth Petit-Teixeira, DR, Genhotel, Evry
- Claire Rogel, Gaillard, Dr, INRA
- Jean-Christophe Sandoz, invité EGCE
- Andréa Burgo, Généthon, Evry
- Jean-Charles Cadoret, représentant IJM
- Gina Cosentino, représentante doctorants
- Thomas Denecker, représentant doctorants
- Isabelle Guenal, invitée UVSQ
- Martine Hoareau, représentante des doctorants

#### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 4/14/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/27/2019
- Date des auditions des candidats : 6/18/2019, 6/19/2019, 6/20/2019,

#### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	19	7	12	10	9	0
Auditions	53	22	31	28	21	4
Candidatures *	73	73	73	73	73	73

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale



ED n°578 SHS, Sciences de l'homme et de la société



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	18
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	5
UPSud	7
UVSQ	5

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : Institut Mines-Télécom Business School (1 ou 2 contrats, placés en liste complémentaire en attendant confirmation)

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

**CRITERES D'ELIGIBILITE DES CANDIDATURES AU SEIN DE L'ED SHS**

L'éligibilité des projets est vérifiée par chaque pôle, en lien avec le directeur d'unité de recherche, sur la base du dossier complet déposé dans ADUM. Il est tenu compte notamment du taux d'encadrement, des contrats antérieurs obtenus par un même HDR, des conditions d'accueil du doctorant.

La pré-sélection sur dossier des candidats à auditionner tient compte du parcours académique du candidat, de l'originalité et de la pertinence du sujet de thèse envisagé pour le champ disciplinaire concerné, de la capacité du candidat à mener à bien un projet en un temps raisonnable.

Le Conseil de l'École Doctorale du 11 mars 2019 avait entériné le critère suivant : un seul candidat par directeur de thèse peut être classé dans la liste des candidats retenus pour une audition. Ce critère a été appliqué.

Sur proposition des Directeurs adjoints du pôle SSH, un candidat dont le projet avait été déposé dans ce pôle, a été auditionné au sein du pôle Economie-Gestion, de manière à offrir au candidat concerné le meilleur cadre d'évaluation possible. Ce changement a été effectué avec l'accord de l'encadrant à l'origine du projet et du Directeur de l'Unité de Recherche concernée.

**CRITERES D'EVALUATION, ATTENDUS ET MODALITES DES JURYS**

Le nombre de contrats doctoraux par établissement était connu des jurys de pôle avant le début des auditions. Le nombre de contrats par pôle était donné dans l'intervalle d'une fourchette.

Les auditions simultanées au sein de chaque pôle ont pris la forme d'une présentation orale du projet de recherche par le candidat pour une durée de 7 min environ. Puis un temps de questions/réponses avec le jury a lieu.

Il a été demandé aux jurys de pôle de classer intégralement tous les candidats (à l'exception des candidats qui n'ont pas été qualifiés), sans tenir compte de l'origine des contrats, en se basant uniquement sur la qualité des projets déposés et des auditions.

Au moins un doctorant témoin était présent au sein de chaque jury.



Ces classements ont permis au Conseil de l'ED restreint aux enseignants-chercheurs d'interclasser les candidats (en tenant compte des classements absolus et relatifs des jurys de pôle, ainsi que du nombre de candidats par Etablissement/Pôle) afin d'établir la liste principale et les listes complémentaires.

Après vérification auprès des Présidents de l'UEVE et du Directeur de l'IMT-BS avant la tenue du Conseil de l'ED, 2 candidats ayant été auditionnés et classés, mais rattachés à des projets portés par l'IMT-BS, ont été classés sur listes complémentaires IMT-BS en attendant de connaître le nombre exact de contrats que cet établissement pourra mobiliser.

Les doctorants élus (ou suppléants) présents lors des Conseil de l'ED (sans droit de vote) étaient, pour certains, également présents comme doctorants témoins lors des auditions et avaient obtenu un rapport non écrit des autres doctorants témoins des jurys d'audition.

Ils ont tous attesté des très bonnes conditions des jurys de ce concours.

### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Jury de pré-sélection sur dossier des candidats retenus pour audition unique pour les 3 pôles, constitué des membres du bureau de l'ED :

- Hélène Aubry
- Kristine De Valck
- Patrick Hassenteufel
- Nicolas Hatzfeld
- Michel Guillard
- Hubert Kempf
- Delphine Placidi-Frot

**Jurys d'auditions :** Trois jurys en parallèle (un par pôle).

#### POLE DROIT

Avec droit de vote

- Pascale Bertoni, UVSQ (VIP)
- Mélanie Clément-Fontaine, UVSQ (DANTE)
- Jean-Michel Communier, UPSUD (CEI)
- Dimitri Houtcieff, UEVE (CRLG)
- François Jankowiak, UPSUD (DSR)
- Françoise Labarthe, UPSUD (CERDI)
- Véronique Magnier, UPSUD (IEDP)
- Charles Vautrot-Schwarz, UPSUD (IEDP)

Sans droit de vote

- Hélène Aubry, PSUD (Directrice adjointe de l'ED - pôle Droit)
- Michel Guillard, UEVE (Directeur de l'ED)
- Delphine Placidi-Frot, PSUD (Directrice adjointe de l'ED - pôle Droit)
- Louis Genton, Floriane Massena (doctorants observateurs, membres du Conseil Doctoral de l'ED, nommés par le bureau de l'ED)

#### POLE ECO-GESTION

Avec droit de vote



- Sandra Charreire-Petit, UPSUD (RITM)
- Pascal Da Costa, CentraleSupélec
- Stéphane De Cara (INRA)
- Eleni Iliopoulos, UEVE (EPEE)
- Franck Lecocq (AgroParisTech)
- Liliana Mitkova, UEVE (LITEM)

Sans droit de vote

- Hubert Kempf, ENS Paris Saclay (Directeur adjoint de l'ED - pôle Eco-Gestion)
- Kristine De Valck, HEC (Directrice adjointe de l'ED - pôle Eco-Gestion)
- Bernard Gabsi (doctorant observateur, membre du Conseil Doctoral de l'ED, nommé par le bureau de l'ED)

POLE SSH

Avec droit de vote

- Benoît Bastard, ENS Paris Saclay (ISP)
- Jean Cartier-Bresson, UVSQ (CEMOTEV)
- Virginie Fonteneau, UPSUD (EST)
- Christine Louveau, UEVE (CPN)
- Christian Mouhanna, UVSQ (CESDIP)
- Evelyne Samama, UVSQ (DYPAC)
- Jean-Luc Vayssière, UVSQ (CEARC)
- Laurent Willemez, UVSQ (PRINTEMPS)
- Jean-Claude Yon, UVSQ (CHCSC)

Sans droit de vote

- Patrick Hassenteufel, UVSQ (Directeur adjoint de l'ED - pôle SSH)
- Nicolas Hatzfeld, UEVE (Directeur adjoint de l'ED - pôle SSH)
- Amélie Fagnou (doctorant observateur, membre du Conseil Doctoral de l'ED, nommé par le bureau de l'ED)

**Classement final en liste principale et listes complémentaires** par établissement effectué en Conseil de l'ED restreint aux enseignants-chercheurs (en présences des doctorants élus, sans droit de vote) le 17 juin 2019.

- Boris Bernabé, UPSUD (absent)
- Hélène Aubry, PSUD, Directrice adjointe de l'ED
- Nicolas Hatzfeld, UEVE, Directeur adjoint de l'ED
- Béatrice Cahour, Télécom-ParisTech (absente)
- Sandra Charreire-Petit, UPSUD
- Kristine De Valck, HEC
- Michel Guillard, UEVE, Directeur de l'ED
- Éric Godelier, École Polytechnique (absent)
- Hubert Kempf, ENS Paris Saclay, Directeur adjoint de l'ED
- Delphine Placidi-Frot, PSUD, Directrice adjointe de l'ED
- Thibaud Vergé, ENSAE (absent)
- Laurent Willemez, UVSQ (absent)

#### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/24/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/3/2019



→ Date des auditions des candidats : 6/13/2019, 6/13/2019, 6/13/2019,

**RESULTATS**

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	18	9	9	6	11	1
Auditions	40	21	19	13	25	2
Candidatures *	60	60	60	60	60	60

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

**ED n°579 Smemag, Sciences mécaniques et énergétiques, matériaux et géosciences**



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	13
CentraleSupélec	2
ENS Paris-Saclay	2
UEVE	1
UPSud	5
UVSQ	1
Autres établissements	2

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : centralesupelec : 2 contrats doctoraux sous réserve en plus des 2 fermes

**RAPPORT DE L'ECOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

**Classement général :** 6 catégories retenues (A+,A, A-, B+,B , NC) – puis ordre alphabétique dans chaque catégorie. NC : non classé. Le niveau du candidat est jugé insuffisant pour être accepté dans l'ED SMEMAG

Puis classement par établissement.

Les contrats doctoraux sont ventilés par établissements sur la base de la liste principale

Nombre de sujets déposés par les HDRs : 45

Nombre de candidatures : 302 dont 87 F (29%) et 215 H (71%)

Nombre de dossiers complets au (2 mai) : 45 dont 16 F (35%) et 29 H (65%)

Nombre de candidatures retenues pour audition (22 mai) : 35 dont 11 F(31%) et 24 H (69%)

Nombre d'auditions réalisées (5-6-7 juin) : 30 dont 9 F (30%) et 21 H (70%)

Le concours s'est passé de manière appropriée



2 visio-conférences (à éviter cependant car l'évaluation est toujours plus difficile)

Manque peut-être d'un retour des établissements sur la base des propositions faites par l'ED

**COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS**

- O.Hubert – dir ED ENS-Paris-Saclay
- B.Fiorina – dir adjt ED Centralesupélec
- X.Quidelleur – dir adjt ED UPSud
- H.Maitournam – dir adjt ED ENSTA Paris-Tech
- B.Guerrier – UPSud
- J.M.Cros – UEVE
- S.Ayrault – UVSQ
- M.Rossi – Sorbonne Universités
- C.Angelberger – IFPEN

**DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS**

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/2/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/22/2019
- Date des auditions des candidats : 6/5/2019, 6/6/2019, 6/7/2019,

**RESULTATS**

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	13	7	6	5	7	1
Auditions	35	24	11	14	12	9
Candidatures *	45	45	45	45	45	45

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale



ED n°580 STIC, Sciences et technologies de l'information et de la communication



**CONTRATS DOCTORAUX**

Nombre total de contrats doctoraux	26
AgroParisTech	0
CentraleSupélec	1
ENS Paris-Saclay	1
UEVE	4
UPSud	18
UVSQ	2

**RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS**

Cette année l'ED STIC a convoqué aux auditions les 67 candidats ayant constitué un dossier complet pour le concours. Parmi ceux-ci, 8 ne se sont pas présentés à l'audition, généralement parce qu'ils avaient trouvé un autre financement. L'ED STIC disposait de 26 financements de thèse (plus un financement sous réserve de l'ENS Paris-Saclay). Elle a classé 51 candidats, dont 27 en liste principale et 24 en liste complémentaire. (Deux candidats en liste principale partagent un financement parce qu'ils sont financés à 50% par ailleurs – organisme de recherche dans un cas, université étrangère dans l'autre cas).

Par ailleurs, l'ED STIC disposait de deux financements hors-concours sur des sujets précis qui avaient été pré-sélectionnés par le Labex Digicosme dans le cadre d'un appel à projets. Trois candidats ont été auditionnés sur ces sujets, deux ont été classés. Enfin, l'ED STIC a auditionné aussi 8 candidats sur des contrats CDSN, tous ont été qualifiés pour entamer une thèse.

**COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS**

- Patrice Aknin, Directeur Scientifique, IRT SystemX
- Frédéric Blanqui, Chargé de Recherche INRIA, Deducteam/LSV
- Mustapha Bouhtou, Responsable des disciplines scientifiques et techniques, Orange Labs Recherche
- Alain Denise, Professeur UPSud, LRI (Président du jury)
- Benjamin Doerr, Professeur Ecole Polytechnique
- Gilles Duc, Professeur CentraleSupélec, L2S
- Jean-Louis Giavitto, Directeur de Recherche CNRS – IRCAM
- Yann Gousseau, Professeur TPT, LTCI
- Hanna Kludel, Professeur UEVE, IBISC
- Leila Kloul, MdC HdR UVSQ, DAVID
- Alain Sibille, Professeur TPT, LTCI
- Véronique Vèque, Professeur UPSud, L2S
- Anne Vilnat, Professeur UPSud, LIMSI
- Thomas Chevet, Doctorant, L2S (Observateur)

**DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS**

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/20/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature : néant
- Date des auditions des candidats : 6/5/2019, 6/13/2019,



## RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	27	20	7	8	12	7
Auditions	67	47	20	16	37	14
Candidatures *	67	67	67	67	67	67

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°581 ABIES, Agriculture, alimentation, biologie, environnement et santé



## CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	12
AgroParisTech	7
UPSud	2
Autres établissements	3

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : l'école doctorale est co-accréditée avec Agreenium et l'URCA

## RAPPORT DE L'ÉCOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Le concours de l'école doctorale ABIES se déroule en deux temps. Des sujets (46) ont été soumis avant le 19 décembre. Chaque sujet a été expertisé par deux experts extérieurs, puis un rapporteur pour ne sélectionner que 34 sujets le 4 avril selon 3 critères principaux : l'originalité, la qualité méthodologique et la faisabilité en 3 ans. 29 candidats se sont présentés aux auditions du 4 au 6 juin, 5 des sujets n'ayant pas pu attirer des candidats d'un niveau suffisant. Les critères d'appréciation des auditions étaient : la qualité de la présentation ; les capacités du candidat à réaliser le projet de thèse ; ses qualités de maturité et de lucidité ; sa capacité à présenter et à défendre le projet de thèse ; la qualité de ses réponses aux questions.

## COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Bertrand Bryche ; Juliette Dibie ; Thomas Heams ; Claire Gaudichon ; Safia Mediène ; Thomas Heams ; Ivan Sache ; Sebastien Saint-Jean ; Isabelle Souchon ; Pascal Boireau ; Henri-Jean Boulouis ; Eric Thybaud ; Armel Guyonvarch ; Florence Jaffrezic ; Jean-Jacques Pernelle ; Christine Viallon ; Anthony Boulanger ; Pierre-Benoit Joly ; Loïc Lepiniec ; Maud Billaud ; Vincent Saillant ; Bastien Richard ; Pierre Larraufie ; Christine Duvaux-Ponter ; Sandrine Bouquillon ; Alexandre Péry

## DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/22/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 6/4/2019
- Date des auditions des candidats : 6/4/2019, 6/5/2019, 6/6/2019,



## RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	12	8	4	8	4	0
Auditions	29	12	17	22	7	0
Candidatures *	29	29	29	29	29	29

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

## ED n°582 CBMS, Cancérologie : biologie - médecine - santé



### CONTRATS DOCTORAUX

Nombre total de contrats doctoraux	16
UPSud	14
Autres établissements	2

Autres établissements ayant apporté des contrats doctoraux et observations éventuelles : PSL

### RAPPORT DE L'ECOLE DOCTORALE SUR LE CONCOURS

Critères d'éligibilité:

1. Qualité de la fonction scientifique initiale
2. Qualité de la prestation orale du projet
3. Caractère innovant du projet
4. Projet relevant du champs de la cancérologie
5. Environnement de travail, équipe d'accueil et encadrant cohérent avec le projet
6. Pertinence des réponses du candidat aux questions du jury

Déroulement du concours :

Chaque candidat a disposé de 10 min de présentation, suivi de 10 min de discussion avec le jury.

Les auditions se sont déroulées du 11 au 12 Juin inclus.

39 candidats inscrits, 38 auditionnés pour 14 bourses Upsud et 2 bourses PSL et 5 personnes sur liste complémentaire.

Enseignement de ce concours:

Le concours de l'année en cours permet de mettre en évidence l'importance de la communication aux équipes d'accueil des attentes du jury, une prestation qui reflète à la fois le parcours du candidat et la qualité du projet.

Le nombre de candidat présentés par les équipes affiliées à des universités comme PSL, Paris 5, 7 pose la question d'un rééquilibrage du nombre de bourse attribuées par les autres universités parisiennes.



### COMPOSITION DU JURY OU DES JURYS

Les 11 et 12 Juin

- Ken OLAUSSEN UPSUD U981
- Eric DEUTSCH UPSUD IGR U1030
- Elisabetta MARANGONI Institut Curie
- Guillaume MONTAGNAC UPSUD IGR U1170
- Sebastien APCHER UPSUD U1015
- Patricia KANNOUCHE CNRS U8200
- Fanny JAULIN INSERM U981
- Francois DAUTRY ENS Paris Saclay
- Jean Francois EMILE UVSQ (le 12 juin uniquement)

### DATES DES REUNIONS ET AUDITIONS

- Date limite de réception des dossiers de candidature : 5/28/2019
- Date de la réunion du Jury pour l'examen des dossiers de candidature) : 5/28/2019
- Date des auditions des candidats : 6/11/2019, 6/12/2019,

### RESULTATS

Etape du concours	Ensemble	Selon le sexe des candidats		Selon le dernier diplôme ou diplôme en cours des candidats		
		Hommes	Femmes	en France et hors UPSaclay	En France et à UPSaclay	A l'étranger
Liste principale	16	8	8	9	2	5
Auditions	39	14	25	26	7	6
Candidatures *	41	41	41	41	41	41

\* Candidatures complètes (candidat, sujet, laboratoire, encadrement) reçues par l'école doctorale

